

# Un bâtiment vendu 1,7 M€

Des sujets économiques ont occupé, hier soir, la première partie de la réunion de l'Agglo. Un bâtiment de l'ancien site Heuliez a trouvé acquéreur.



Le bâtiment de 8 000 m<sup>2</sup>, sur l'ancien site Heuliez à Cerizay, vendu à la société Pasifra est en bon état. Archives CO.

Michel FRADIN

bressuire@courrier-ouest.com

L'Agglo a décidé de vendre, à l'unanimité, à la SARL Pasifra, représentée par Denis Papin, gérant la société DPC, un bâtiment de 8 000 m<sup>2</sup> sur l'ancien site Heuliez à Cerizay, pour une somme de 1,7 millions d'euros (lire notre édition du 16 juin). Par ailleurs, elle participera à la réalisation des réseaux pour une somme de 206 000 €.

Denis Papin y installe l'activité logistique de DPC et créera une douzaine d'emplois. Il souhaite en prendre possession le 1<sup>er</sup> juillet, pour y recevoir ses premières livraisons mi juillet.

La collectivité a un problème à régler rapidement : celui de vider le bâtiment où sont stockés différents matériels. - On s'active à trouver une

solution qui peut coûter entre 20 000 à 30 000 €, souligne Jean-Michel Beemier, président de l'Agglo.

## Terrains

Dans le cadre de l'aménagement du quadrant Est du parc d'activités d'@lphaparc à Bressuire, un échange de terrains est prévu avec la Région. L'Agglo laisse 47 ha et la Région, 37 ha.

Une estimation des Domaines, non prévue au départ, s'est avérée obligatoire. La valeur des terrains de l'Agglo n'étant pas la même, une soulte de 206 000 € sera versée à la Région. Cette somme devrait revenir à la collectivité locale sous la forme d'une subvention.

Au départ, l'estimation des Domaines devait entraîner une soulte de 600 000 €. Les négociations ont été fructueuses...

## Crédit-bail

La SARL SIFTEA, à Cerizay, cesse son activité, son gérant M. Macé, partant à la retraite. Ce dernier a trouvé un acquéreur pour le terrain et le bâtiment. Il a alors demandé à l'Agglo de lever l'option d'achat, prévue dans le crédit bail, signé en 2004 avec Delta Sèvre Argent. SIFTEA versera 119 000 € à l'Agglo et remboursera par anticipation un emprunt de 103 000 €.

## Zones

L'Agglo a défini les zones d'activités économiques d'intérêt communautaire. Celles des anciennes communes nautées de communes en font notamment partie. Au total, le territoire de l'Agglo2B en compte 60... L'Agglo assurera l'aménagement, l'entretien, la gestion et la commercialisation.